

Message Text

UNCLASSIFIED

PAGE 01 GENEVA 02132 211806Z
ACTION IO-13

INFO OCT-01 ISO-00 IOE-00 EUR-12 L-03 PA-02 PRS-01
USIE-00 CIAE-00 INR-07 NSAE-00 ABF-01 OMB-01
TRSE-00 INRE-00 SSO-00 OPR-02 /043 W
-----211809Z 026966 /53

O R 211710Z MAR 77
FM USMISSION GENEVA
TO SECSTATE WASHDC IMMEDIATE 6093
INFO USMISSION USUN NEW YORK

UNCLAS GENEVA 2132

E.O. 11652: N/A
TAGS: AORG, UN
SUBJECT: GENEVA GROUP CONSULTATIVE LEVEL XIV: FRENCH PAPER

FOLLOWING IS FULL TEXT FRENCH PAPER FOR GENEVA GROUP
DISCUSSION OF AGENDA ITEM (1)(B)(1) ON THE FORMULATION
OF CREDIBLE INDICATIVE TARGET FIGURES. BEGIN TEXT.

CROISSANCE DU BUDGET DES INSTITUTIONS SPECIALISEE DU
SYSTEME DES NATIONS UNIES

EN 1976, LA DELEGATION FRANCAISE AU GROUPS DE GENEVE A
FAIT UNE PROPOSITION VISANT A LIMITER LA CROISSANCE DU
BUDGET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES A UN POURCENTAGE
DONNE PAR RAPPORT AUX CREDITS DE L'EXERCICE PRECEDENT.

LORS DE LA REUNION CONSULTATIVE TENUE A NEW-YORK LE 6
OCTOBRE DERNIER, LES MEMBRES DU GROUPE ONE, EN GENERAL,
RESERVE UN ACCUEIL FAVORABLE A CETTE INITIATIVE. MALGRE
LES INEVITABLES DIVERGENCES DE VUES QUI SE SONT
MANIFESTEES A PROPOS DE SA MISE EN OEUVRE, UN ACCORD
S'EST DEGAGE POUR AFFIRMER LA NECESSITE D'UNE ACTION
COLLECTIVE TENDANT A DEFINIR UN TAUX DE CROISSANCE
RAISONNABLE POUR LE BUDGET DE CHAQUE INSTITUTION ET A
UNCLASSIFIED

UNCLASSIFIED

PAGE 02 GENEVA 02132 211806Z

FAIRE PRESSION SUR LES SECRETARIATS POUR QU'ILS EN
TIENNENT COMPTE LORS DE L'ESTABLISSEMENT DE LEURS PRE-
VISIONS BUDGETAIRES.

AU COURS DES DISCUSSIONS QUI ONT ABOUTI A LA FIXATION
DE L'ORDRE DU JOUR DE LA PRESENTE REUNION, PLUSIEURS
DELEGATIONS ONT DEMANDE A LA DELEGATION FRANCAISE DE

PREPARER UN DOCUMENT PRECISANT LES CRITERES A RETENIR, SELON ELLE, POUR LA DETERMINATION DU TAUX DE CROISSANCE MAXIMAL A FIXER POUR CHAQUE ORGANISATION.

LA DELEGATION FRANCAISE NE SAURAIT EVIDEMMENT PRETENDRE POSSEDER EN CE DOMAINE DES TALENTS PARTICULIERS. MAIS SURTOUT IT NE LUI PARAIT GUERE REALISTE D'ESSAYER D'ETABLIR UNE LISTE DE CRITERES UTILISABLES PAR TOUS LES PAYS MEMBRES DU GROUPE ET PAR TOUTES LES INSTITUTIONS EN CUASE. LES PROBLEMES DOMINANTS PEUVENT EN EFFET ETRE TRES DIFFERENTS D'UNE ORGANISATION A L'AUTRE ET LES FACTEURS CONSIDERES COMME LES PLUS IMPORTANTS PEUVENT VARIEE SELON LES PAYS. AU DEMEURANT ETABLIR UNE TELLE LISTE NE SEMBLE PAS NECESSAIRE POUR PARVENIR AU RESULTAT DESIRE.

LA REUNION CONCULTATIVE DE NEW-YORK A CONFIE A CHAQUE SOUS-GROUPE DE GENEVE COMPETENT LE SOIN D'ETABLIR LE TAUX DE CROISSANCE SOUHAITABLE POUR L'INSTITUTION DONT IL S'OCCUPE. POUR CHACUNE DES ORGANISATIONS, LE PROCESSUS A SUIVRE POURRAIT DONC SE DEROULER AINSI:

1/ DANS UN PREMIER TEMPS, CHAQUE PAYS MEMBRE DE GROUPE DETERMINERA LA TAUX DE CROISSANCE MAXIMUM QU'IL JUGE ACCEPTABLE POUR LE PROCHAIN EXERCICE. CE TAUX SERA FIXE PAR LA OU LES ADMINISTRATIONS NATIONALES RESPONSABLES, A LA LUMIERE DES CRITERES QU'ELLES ESTIMERONT OPPORTUN D'UTILISER. LA LISTE DES FACTEURS - POLITIQUES, MONETAIRES, BUDGETAIRES OU AUTRES - A PRENDRE EN CONSIDERATION

UNCLASSIFIED

PAGE 03 GENEVA 02132 211806Z

DERATION AINSI QUE LA DETERMINATION DE LEUR IMPORTANCE RESPECTIVE RELEVANT DE L'APPRECIATION DES ADMINISTRATIONS CONCERNEES ET POURRONT EVIDEMMENT ETRE TRES DIFFERENTES SELON LES CAS.

2/ LE SOUS-GROUP COMPETENT SE REUNIRA POUR CONFRONTER LES CHIFFRES SOUHAITES PAR LES DIFFERENTES DELEGATIONS ET ARRETER UN TAUX DE CROISSANCE MAXIMAL ACCEPTABLE PAR TOUS. CE TAUX, AUQUEL IL SERAIT SOUHAITABLE DE PARVENIR PAR CONSENSUS, NE RESULTERA EVIDEMMENT PAS NECESSAIREMENT D'UNE MOYENNE MATHEMATIQUE OBTENUE A PARTIR DES CHIFFRES PROPOSES PAR LES ETATS MEMBRES.

3/ LE TAUX ARRETE SERA ENSUITE COMMUNIQUE, AU NOM DES MEMBRES DU GROUPE QUI L'AURONT ACCEPTE ET EVENTUELLEMENT D'AUTRES PAYS CONTRIBUTEURS QUI VOUDRAIENT S'ASSOCIER A LEUR DEMARCHE, AU SECRETARIAT DE L'INSTITUTION EN CAUSE ET PLUS PARTICULIEREMENT AUX RESPONSABLES DE L'ELABORATION DU PROJET DE BUDGET, SUFFISAMMENT

FISAMMENT LONGTEMPS AVANT LA PUBLICATION DE CELUE-CI
POUR QU'ILS PUISSENT UTILEMENT EN TENIR COMPTE. LE
PORTE-PAROLE QUI PROCEDERA A CETTE DEMARCHE RAPPELERA
LES CONSIDERATIONS QUI L'ONT MOTIVEE ET FERA SAVOIR
QUE LES PAYS EN CAUSE NE POURRONT APPROUVER LE PROJET
DE BUDGET, LORS DU VOTE DE CELUI-CI, SI LE TAUX DE
CROISSANCE EXCEDE LE CHIFFRE PROPOSE.

AINSI QUE LE PRECISE LE DOCUMENT DISTRIBUE
PAR LA DELEGATION BRITANNIQUE LORS DE LA REUNION DU
14 DECEMBRE DERNIER, CETTE PROCEDURE DEVRAIT ETRE
COMPLETEE PAR UNE APPROCHE PROGRAMME PAR PROGRAMME
DES BUDGETS. IF PARAIT EN EFFET SOUHAITABLE QUE LES
DEUX DEMARCHES, COMPLEMENTAIRES L'UNE DE L'AUTRE,
SOIENT EMPLOYEES SIMULTANEMENT. CHAQUE PROGRAMME PRO-
POSE SERA AINSI ETUDIE NON SEULEMENT POUR SON IMPOR-
TANCE INTRINSEQUE MAIS EGALEMENT EN RAISON DE SON IM-
UNCLASSIFIED

UNCLASSIFIED

PAGE 04 GENEVA 02132 211806Z

PACT SUR L'ENSEMBLE DU BUDGET ET L'AUGMENTATION DE
CELUI-CI. TOUTEFOIS, EN CAS DE CONFLIT ENTRE UN OU
PLUSIEURS DES PROGRAMMES PROPOSES ET L'ENVELOPPE GLO-
BALE ARRETEE, LE RESPECT DE CETTE DERNIERE DEVRA AVOIR
LA PRIORITE ET LE PROBLEME POSE SERA RESOLU PAR UNE
MODIFICATION DES PRIORITES DES PROGRAMMES OU UN AME-
NAGEMENT DE CEUX-CI. ADOPTER UNE AUTRE SOLUTION REVIE-
DRAIT EN EFFET A RENONCER A ESSAYER DE CONTENIR LA
CROISSANCE DU BUDGET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES DANS
DES LIMITES RAISONNABLES ET RISQUERAIT, A PLUS OU MOINS
LONG TERME, DE PROVOQUER UNE CRISE GRAVE, SI, COMME ON
PEUT LE CRAINDRE, LE FINANCEMENT DU SYSTEME DES NA-
TIONS UNIES DEVENAIT UNE CHARGE TROP LOURDE POUR LES
BUDGETS DE SES PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS. END TEXT.
SORENSEN

UNCLASSIFIED

NNN

Message Attributes

Automatic Decaptioning: X
Capture Date: 01-Jan-1994 12:00:00 am
Channel Indicators: n/a
Current Classification: UNCLASSIFIED
Concepts: n/a
Control Number: n/a
Copy: SINGLE
Sent Date: 21-Mar-1977 12:00:00 am
Decaption Date: 01-Jan-1960 12:00:00 am
Decaption Note:
Disposition Action: n/a
Disposition Approved on Date:
Disposition Case Number: n/a
Disposition Comment:
Disposition Date: 01-Jan-1960 12:00:00 am
Disposition Event:
Disposition History: n/a
Disposition Reason:
Disposition Remarks:
Document Number: 1977GENEVA02132
Document Source: CORE
Document Unique ID: 00
Drafter: n/a
Enclosure: n/a
Executive Order: N/A
Errors: N/A
Expiration:
Film Number: D770096-0666
Format: TEL
From: GENEVA
Handling Restrictions: n/a
Image Path:
ISecure: 1
Legacy Key: link1977/newtext/t19770340/aaaabikj.tel
Line Count: 154
Litigation Code IDs:
Litigation Codes:
Litigation History:
Locator: TEXT ON-LINE, ON MICROFILM
Message ID: 647f5cb5-c288-dd11-92da-001cc4696bcc
Office: ACTION IO
Original Classification: UNCLASSIFIED
Original Handling Restrictions: n/a
Original Previous Classification: n/a
Original Previous Handling Restrictions: n/a
Page Count: 3
Previous Channel Indicators: n/a
Previous Classification: n/a
Previous Handling Restrictions: n/a
Reference: n/a
Retention: 0
Review Action: RELEASED, APPROVED
Review Content Flags:
Review Date: 21-Sep-2004 12:00:00 am
Review Event:
Review Exemptions: n/a
Review Media Identifier:
Review Release Date: n/a
Review Release Event: n/a
Review Transfer Date:
Review Withdrawn Fields: n/a
SAS ID: 3051698
Secure: OPEN
Status: NATIVE
Subject: GENEVA GROUP CONSULTATIVE LEVEL XIV: FRENCH PAPER FOLLOWING IS FULL TEXT FRENCH PAPER FOR GENEVA GROUP DISCUSSION OF AGENDA ITEM (1)(B)(1) ON THE FO RMULA
TAGS: AORG, UN
To: STATE
Type: TE
vdkgvwkey: odb://SAS/SAS.dbo.SAS_Docs/647f5cb5-c288-dd11-92da-001cc4696bcc
Review Markings:
Margaret P. Grafeld
Declassified/Released
US Department of State
EO Systematic Review
22 May 2009
Markings: Margaret P. Grafeld Declassified/Released US Department of State EO Systematic Review 22 May 2009